

(non-citoyens)

EN COUR SUPREME DE MAURICE
(Affidavit sous la Section 20(5) du Civil Status Act 1981, comme amendé)

Je, Soussigné/e,, détenteur/détentrice d'un
passeport portant le No....., demeurant actuellement à

DECLARE SOUS SERMENT/FAIS AFFIRMATION SOLENELLE CE QUI SUIT

1. Mes prénoms et nom sont
2. Je suis détenteur/détentrice d'un passeport portant le No.émis
le (*date d'émission*).....en (*pays d'émission*).....
3. Je suis né/e le en (*pays de naissance*).....
4. Je suis de profession.
5. Je suis célibataire*/divorcé*/divorcée*/veuf*/veuve* de
6. Je suis au courant des dispositions des Articles 150 à 153 du Code Civil Mauricien en vigueur à
l'Ile Maurice, et affirme qu'il n'y a aucun empêchement légal de mon
mariage avec (*nom du futur/e conjoint/e*).....
7. Je suis au courant des dispositions de la Section 195 du Courts Act qui prévoient une peine
d'emprisonnement ne dépassant pas trois ans et d'une amende ne dépassant pas 10 000 roupies
pour toute personne qui jure un faux affidavit

(*supprimer si nécessaire)

DECLARÉ SOUS SERMENT/AFFIRMÉ,)
SOLENNELLEMENT, COUR SUPREME,)
PORT LOUIS, ILE MAURICE CE.....)

PAR DEVANT MOI

COUR SUPREME
ILE MAURICE